

## **Conférence internationale sur l'authenticité du patrimoine en Afrique**

**Nairobi, Kenya, 5 – 9 mai 2025**

### **Appel à résumés**

Le gouvernement de la République du Kenya, au nom des États membres africains de l'UNESCO, de l'UNESCO et du Fonds du patrimoine mondial africain, a le plaisir d'inviter à soumettre des résumés pour la prochaine Conférence internationale sur l'authenticité et l'intégrité du patrimoine en Afrique, qui se tiendra à Nairobi, au Kenya, du 5 au 9 mai 2025.

Cet appel à résumés vise à fournir une plate-forme aux autorités africaines, aux experts du patrimoine, aux ONG, à la société civile, aux universitaires et aux communautés à travers le continent africain pour échanger des recherches, des expériences, des connaissances et des observations concernant le concept d'authenticité et d'intégrité du patrimoine et son application à la conservation et à la gestion à la fois en théorie et en pratique dans le contexte africain. Les communautés locales et les experts du monde entier sont invités à soumettre leurs résumés sur le thème de l'authenticité et de l'intégrité du patrimoine dans leurs pays et communautés respectifs. Les résumés sélectionnés refléteront des approches pratiques de l'authenticité et de l'intégrité au sein de ces communautés.

Cette conférence scientifique internationale offrira une occasion unique de discussion ouverte afin d'identifier et de définir le sens de l'authenticité et de l'intégrité du patrimoine en Afrique. Son objectif principal est d'explorer les moyens d'améliorer la reconnaissance et le développement des sites du patrimoine africain sur la base d'une compréhension de ce que signifient l'authenticité et/ou l'intégrité en Afrique. À terme, cela contribuera à élargir la reconnaissance de ces deux termes dans le développement, la protection et la préservation des sites patrimoniaux à travers le monde.

Un volume évalué par des pairs documentera les discussions et les résultats de la conférence internationale. La publication présentera une variété de points de vue culturels et d'experts sur l'impact de l'authenticité et de l'intégrité sur l'éthique et les pratiques de conservation, tels que présentés lors de la conférence, dans le but de favoriser une compréhension partagée de l'authenticité et de l'intégrité du patrimoine dans le contexte africain et au-delà. Les auteurs des articles sélectionnés seront contactés par le Comité scientifique de la Conférence pour obtenir des conseils et des processus supplémentaires concernant le volume évalué par les pairs.

### Dates clés:

- **20 décembre 2024** : Ouverture de la [soumission en ligne des résumés](#)
- **10 février 2025** : date limite de soumission des résumés au Secrétariat de la Conférence de l'UNESCO
- **28 février 2025** : Les auteurs ont été informés du résultat de la soumission des résumés
- **10 mars 2025** : date limite d'inscription des auteurs pour confirmer leur participation à la conférence\*
- **5 – 9 mai 2025** : Conférence internationale sur « l'authenticité et l'intégrité du patrimoine en Afrique » à Nairobi, Kenya.

*\*Les auteurs et présentateurs doivent s'inscrire au plus tard **le 10 mars 2025** pour confirmer leur présence. Les auteurs et les présentateurs qui ne se sont pas inscrits à cette date verront leurs résumés retirés du programme de la conférence.*

### Thèmes du résumé :

Patrimoine : authenticité et intégrité en théorie et en pratique dans le contexte africain

Patrimoine : authenticité et intégrité en théorie et en pratique dans le monde

### Lignes directrices pour les résumés :

- **Objectif** : Le résumé doit se concentrer sur un pays spécifique et/ou une communauté spécifique en tant qu'étude de cas pour aborder les aspects liés à l'authenticité du patrimoine, à l'intégrité et aux pratiques de gestion faites par la communauté et/ou le gouvernement.
- **Soumission** : Les résumés doivent être soumis via le site de soumission en ligne uniquement.
- **Langues** : Les résumés doivent être soumis en anglais ou en français.
- **Longueur** : Les résumés peuvent comporter jusqu'à 500 mots (maximum) pour les articles individuels, à l'exclusion du titre de l'article, des références et des annexes.
- **Format** : Le format doit être soumis en format PDF uniquement et doit inclure :
  - o Titre de l'article
  - o Nom de l'auteur, affiliation et pays de l'auteur
  - o Adresse e-mail et numéro de téléphone de l'auteur correspondant
  - o Biographie courte de l'auteur (jusqu'à 150 mots maximum)
- Les résumés seront examinés par le comité scientifique et une communication sera faite avec le(s) auteur(s) d'ici le **28 février 2025**.

\*Pour les articles de plusieurs auteurs, veuillez mentionner les coordonnées des auteurs de la correspondance dans le formulaire de soumission.

### **Entente du présentateur :**

Au moment de la soumission, veuillez indiquer si vous avez l'intention de le présenter à la conférence, selon la modalité décrite ci-dessous.

**Présentation orale par communication (10 minutes)** : La présentation sélectionnée durera environ 5 à 10 minutes chacune, suivie d'un éventuel segment de discussion au cours d'une session. La session sera gérée par les présidents de session et les chronométrateurs. Tout l'équipement requis, y compris le logiciel de présentation, sera fourni.

### **Les langues de travail à la conférence**

Les langues de travail seront l'anglais et le français, avec traduction simultanée.

### **En soumettant un résumé, tous les auteurs acceptent les conditions suivantes :**

- Le travail soumis est original et n'a pas été publié ou présenté ailleurs.
- Convenir que si le résumé est accepté, l'UNESCO a l'autorisation de le publier en format imprimé et/ou électronique.
- Accepter que leurs communications soient publiées et que leurs présentations soient diffusées en ligne et sur les plateformes utilisées par l'UNESCO.
- Avoir l'intention de s'inscrire et d'assister à la conférence avec au moins un auteur présent pour présenter l'article.

### **Frais d'inscription et autres frais de participation**

- Aucun frais d'inscription n'est exigé.
- L'UNESCO fournira un soutien financier à l'un des auteurs sélectionnés, qui comprendra les billets d'avion les plus directs/économiques, trois repas par jour et l'hébergement à l'hôtel pendant la Conférence à Nairobi. Dans le cas où il y aurait plus de deux auteurs pour une présentation d'article, l'UNESCO ne fournira une aide financière qu'à un seul auteur.

### **Si vous ne vous inscrivez pas avant le 10 mars 2025, vous devrez :**

- La proposition retirée de la plateforme de soumission de l'UNESCO
- Le soumissionnaire ne présentera pas son résumé lors de la conférence.
- Le résumé ne sera pas cité comme faisant partie de la conférence.

## FORMULAIRE DE SOUMISSION DE RÉSUMÉ

### Coordonnées :

Pour toute question concernant l'appel de résumés, veuillez contacter :

[africanheritageauthenticity@unesco.org](mailto:africanheritageauthenticity@unesco.org)

**Note:** L'UNESCO prévoit de publier en 2026 un volume évalué par des pairs pour commémorer cette Conférence. Pour initier cette publication, l'UNESCO contactera les auteurs pour obtenir des conseils supplémentaires.

*Nous attendons avec impatience de recevoir vos soumissions d'ici le **10 février 2025** et d'assister au succès de la Conférence internationale sur l'authenticité du patrimoine à Nairobi, au Kenya.*

*Le comité scientifique de la conférence se réserve le droit de reclasser les résumés soumis dans le thème ou le programme le plus approprié.*

### Foire aux questions

1. **Dois-je être membre d'une ou plusieurs institutions partenaires pour soumettre un résumé ?** Non, tout le monde peut soumettre un résumé individuel ou une proposition de session. Cependant, les auteurs des résumés et des sessions acceptés doivent s'inscrire pour être présents et participer avant le **10 mars 2025**.
2. **Comment puis-je savoir si mon résumé a été reçu avec succès ?** S'il y a des étapes incomplètes, vous ne pourrez pas soumettre votre résumé. Vous pourrez voir une preuve de votre résumé en cliquant sur le bouton « Soumettre ». Vous recevrez également un courriel de confirmation du système après la soumission réussie de votre résumé.
3. **Y a-t-il une limite de mots imposée aux titres de résumés ?** Non, les titres n'ont pas de limite.
4. **Y a-t-il une limite de mots imposée au texte abstrait ?** Oui, tout texte abstrait individuel ne doit pas dépasser 500 mots. Les titres des articles, les références et les annexes sont exclus.

5. **Quelle est la date limite pour les résumés ?** 10 février 2025.
6. **Puis-je apporter des modifications au texte de mon résumé après la date limite ?**  
Aucune modification n'est autorisée. Le système n'autorise en aucun cas les modifications apportées au texte du résumé après la date limite.
7. **Si j'oublie d'ajouter un auteur, puis-je le faire après la date limite de soumission des résumés ?** Oui, vous pouvez toujours ajouter un auteur, si nécessaire, en envoyant un e-mail à [l'africanheritageauthenticity@unesco.org](mailto:africanheritageauthenticity@unesco.org). Cependant, veuillez faire tout votre possible pour ajouter tous les auteurs lors du processus de soumission des résumés.
8. **Puis-je soumettre plus d'un résumé pour un article individuel ?** Non. Le système permet à l'auteur ou aux auteurs de soumettre un seul résumé en tant qu'auteur présentateur. Cependant, vous pouvez être inscrit en tant que co-auteur sur plus d'un résumé. Si vous soumettez plus d'un résumé en tant que présentateur, il vous sera demandé de supprimer l'un des soumis. Si vous n'avez pas reçu votre réponse, l'une des soumissions sera automatiquement supprimée et ne sera pas examinée.
9. **Dois-je mettre le titre du résumé, les auteurs et les affiliations dans le texte de mon résumé ?** Non. Ces éléments seront collectés séparément au cours du processus de soumission des résumés.
10. **Y a-t-il une limite au nombre de coauteurs que je peux ajouter à mon résumé ?** Non, il n'y a pas de limites.
11. **Puis-je soumettre des travaux déjà publiés ou présentés ?** Non accepté. Les propositions ne doivent pas répéter des travaux déjà publiés et doivent être originales.
12. **L'UNESCO modifiera-t-elle mon résumé ?** Non, les résumés ne seront pas édités par l'UNESCO. Une fois que vous aurez soumis votre résumé, il ne sera en aucun cas modifié pour le contenu. Les erreurs typographiques ou grammaticales qui apparaissent dans votre soumission de résumé apparaîtront également dans le programme final en ligne. Les résumés ne peuvent être formatés que pour suivre les directives ou les exigences de publication de l'UNESCO.

**13. Des frais d'inscription sont-ils exigés ?** Aucun frais d'inscription n'est exigé. L'UNESCO fournira une aide financière à l'auteur sélectionné. Cela comprend un billet d'avion direct/économique, trois repas par jour et l'hébergement à l'hôtel pendant la Conférence à Nairobi. Dans le cas où il y aurait plus de deux auteurs, l'UNESCO ne fournira une aide financière qu'à un seul auteur.